



TARIFS SCOLAIRES 2019 2020





MARS A JUIN

Croisières sur le Canal du Midi



Croisière « DECOUVERTE » d'1H15

HORAIRES

10H30
14H30
16H00

Traversée sur le Canal du Midi classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Découverte des trois écluses du centre-ville de Toulouse dont la grande écluse Bayard (6.20m) ainsi que le Port Saint-Sauveur et le bassin des Ponts-Jumeaux : jonction des trois canaux toulousains.

Départ d'un point A et arrivée à un point B. St Sauveur à l'embouchure ou l'inverse (sens déterminé une semaine avant la date de la sortie en fonction de la programmation des bateaux).
150 passagers maximum

TARIFS SCOLAIRES

Primaire
Maternelle

5 €

Lycéen
Collégien

8 €

Professeur
Accompagnant

10 €



1 adulte gratuit
pour 10 élèves
payants

Votre groupe souhaite être seul à bord ?
Optez pour la privatisation du bateau !



Croisière « GABARE DU MIDI » d'1H

HORAIRES

10H30
14H30
16H00

Croisière sur le Canal du Midi classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Notre guide vous partagera tous les secrets de la construction de ce magnifique Canal. Nous franchirons l'étonnant Pont Canal des Herbettes qui enjambe l'autoroute. La péniche glissera sous une majestueuse allée de platanes avant de croiser plusieurs péniches d'habitation. Nous naviguerons jusqu'aux portes de Toulouse et retour au Port St Sauveur.

Départ et arrivée : Port Saint Sauveur 31000 TOULOUSE
60 passagers maximum

TARIFS SCOLAIRES

Primaire
Maternelle

5 €

Lycéen
Collégien

8 €

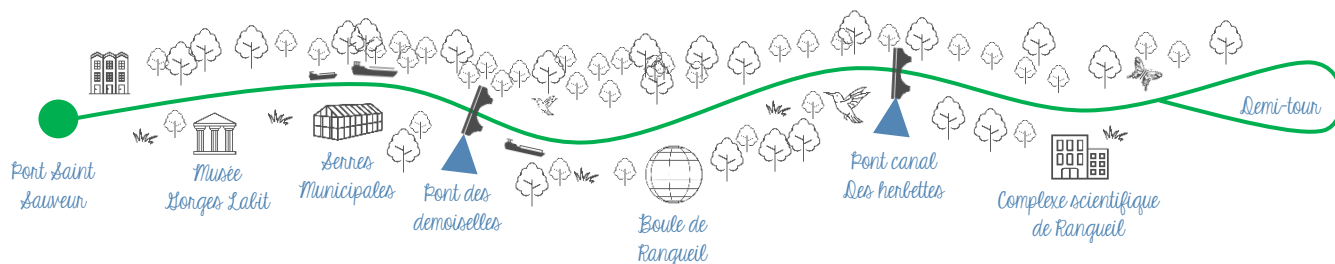
Professeur
Accompagnant

10 €



1 adulte gratuit
pour 10 élèves
payants

Votre groupe souhaite être seul à bord ?
Optez pour la privatisation du bateau !



LES BATEAUX TOULOUSAINS – 108 Av. Raymond Naves, 31500 TOULOUSE

contact@bateaux-toulousains.com – www.bateaux-toulousains.com

Siret : 809 223 878 – Code APE : 5030Z



SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Croisières sur la Garonne et le Canal



Croisière « VILLE ROSE » d'1H

HORAIRES

10H30

14H30

16H00

Découverte du cœur historique de Toulouse, la « Ville rose ». Nous franchirons l'écluse ovoïde St Pierre. Puis, navigation sur le Canal de Brienne, réplique miniature du Canal du Midi. Coup d'œil sur la manufacture des Tabacs et sur le Port de l'embouchure, jonction des 3 canaux. A nouveau sur la Garonne nous passons sous le Pont Neuf pour admirer les plus beaux monuments de Toulouse.

Départ et arrivée : Quai de la daurade 31000 TOULOUSE
150 passagers maximum

TARIFS SCOLAIRES

Primaire
Maternelle

5 €

Lycéen
Collégien

8 €

Professeur
Accompagnant

10 €



1 adulte gratuit
pour 10 élèves
payants

Votre groupe souhaite être seul à bord ?
Optez pour la privatisation du bateau !



LES BATEAUX TOULOUSAINS – 108 Av. Raymond Naves, 31500 TOULOUSE

contact@bateauxtoulousains.com – www.bateaux-toulousains.com

Siret : 809 223 878 – Code APE : 5030Z



LES OPTIONS

Possibilité d'ajouter des prestations complémentaires à votre sortie

Toutes nos croisières sont commentées en Français.

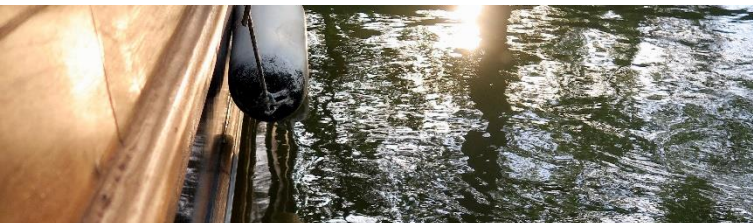
Nous mettons à disposition des explications papiers en Anglais, Espagnol, Italien et Allemand.

Il est possible de faire intervenir une guide certifiée pour des commentaires dans une autre langue en plus du Français.

TYPE D'OPTION	TARIF
Commentaires en Espagnol ou Anglais par une guide certifiée	Forfait 135 € TTC
Commentaires en Allemand ou Italien par une guide certifiée	Forfait 160 € TTC
Boisson à choisir à bord (eau 50 cl ou soft 33 cl)	2 € TTC / pers.

Les options sont à commander au moins 2 semaines avant la date de la sortie.

Pour les commentaires en option ceux-ci sont traduits dans une autre langue en plus du Français.



PRIVATISATIONS

Votre groupe seul à bord

Optez pour la privatisation ! Votre groupe est seul à bord du bateau.

Les horaires peuvent être affinés en fonction de votre programme si les horaires classiques proposés ne vous conviennent pas (dans la mesure du possible).

		Croisière DECOUVERTE		Croisière GABARE DU MIDI		Croisière VILLE ROSE
		Mars et Avril	Mai et Juin	Mars, Avril, Nov	Mai, à Oct.	Septembre et Octobre
PRIMAIRES MATERNELLES	0 à 35 pers.	210 € TTC	255 € TTC	162 € TTC	200 € TTC	280 € TTC
	36 à 65 pers.	315 € TTC	382 € TTC	292 € TTC	360 € TTC	360 € TTC
	66 à 150 pers.	665 € TTC	807 € TTC	-	-	760 € TTC
COLLEGES LYCEES	0 à 35 pers.	285 € TTC	315 € TTC	237 € TTC	262 € TTC	332 € TTC
	36 à 65 pers.	427 € TTC	472 € TTC	427 € TTC	472 € TTC	427 € TTC
	66 à 150 pers.	807 € TTC	997 € TTC	-	-	902 € TTC



Comment réserver votre sortie ?



PROCESSUS DE RESERVATION

1 J'envoie ma demande de réservation par email à :

contact@bateaux-toulouseains.com

Ou j'utilise le formulaire de contact du site internet www.bateaux-toulouseains.com

2 Dans ma demande, j'indique tous les éléments suivants :

- Nom de l'établissement scolaire
- Adresse postale complète
- Numéro de téléphone portable
- Le nombre d'adultes estimés
- Le nombre d'élèves (préciser la classe)
- La date choisie
- Le nom de la croisière choisie
- L'horaire choisi
- Si c'est une privatisation le préciser (voir tarifs privatisation page précédente)
- Merci de préciser si il y a des options choisies (voir liste options page précédente)

Si un de ces éléments ne nous ai pas indiqué il nous sera impossible de vous établir un contrat de réservation. Nous serons dans l'obligation de vous demander les éléments manquants et les délais de traitement de votre demande seront plus longs.

3 Une fois votre demande reçue nous vérifierons les disponibilités de la date et de l'horaire demandés.

Nous vous enverrons par retour de mail le contrat de réservation si la date et l'horaire sont disponible et dans le cas contraire nous vous indiquerons d'autres dates ou horaires possibles ci ceux-ci sont déjà réservés.

4 Renvoyer le contrat de réservation signé avec un acompte de 30 %

Les réservations ne deviennent définitives qu'après le retour de la copie du contrat datée et signée en un exemplaire et d'un acompte de 30 %. Les places ne pourront être bloquées pour votre groupe sans la réception de ces éléments. Les disponibilités de visite sont soumises à évolution en fonction de l'avancement dans le calendrier.

Les éléments doivent nous être retournés à l'adresse suivante :

LES BATEAUX TOULOUSAINS 108, Av. Raymond Naves 31500 TOULOUSE

✓ Réception d'un email de confirmation

Une fois les éléments reçus nous vous enverrons un email de confirmation de réservation.

Conditions générales de ventes

Croisières - Contrats groupes

I - Dispositions Générales

Le déroulement des croisières réservées aux groupes est soumis aux dispositions des présentes conditions générales. La Compagnie décline toute responsabilité sur les conséquences dues à l'inobservation des présentes et du règlement susvisé, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle aura subi du fait de cette inobservation.

II – Réservations

1°/ Les réservations ne deviennent définitives qu'après le retour de la copie du contrat datée et signée en 1 exemplaire et d'un acompte de 30 %. Toute réservation entraîne pour le client l'engagement de respecter les présentes. A compter de la date de confirmation susvisée, le client a l'obligation de faire la croisière telle qu'elle a été définie, sous peine de l'application prévue à l'article IV A ci-dessous.

2°/ Le nombre maximum de passagers accepté est indiqué à bord des Bateaux. Pour des raisons de sécurité le nombre de places fixées sera strictement respecté. Dans la mesure où la capacité maximum transportable ne serait pas atteinte, la compagnie se réserve la faculté de grouper plusieurs réservations ou de compléter avec d'autres passagers.

3°/ Tarif enfant : il s'applique aux enfants de moins de 12 ans.

4°/ Groupe : est considéré comme groupe, un ensemble de passagers au moins égal à 20.

III - Conditions de règlement - Pénalités de retard

1°/ Versement à titre d'acompte qui sera encaissé d'une somme égale à 30 % du prix fixé.

2°/ Versement du solde à l'embarquement à bord du bateau le jour de la croisière ou sur facture après accord de la Compagnie. Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit, si la Compagnie le désire, la résiliation du contrat. Les tarifs et conditions de règlement étant préalablement fixés, aucune modification de ces tarifs et conditions ne pourra être négociée à bord. A défaut de paiement, comme en cas de règlement partiel à l'échéance convenue, des intérêts de retard calculés aux taux des avances sur titres de la Banque de France majorée de deux points, courront de plein droit, et sans nécessité d'une mise en demeure préalable. Sans préjudice de ce qui précède, le principal de notre créance impayée sera majoré de 10% à titre de dommages et intérêts après simple mise en demeure. Les frais de recouvrement éventuels resteront à la charge de notre débiteur.

Si le nombre de participants devait être amené à évoluer d'ici à la prestation, vous devez confirmer le nombre exact au plus tard 72 heures avant la prestation par email. Nous nous baserons sur cette confirmation pour la facturation. La facture finale reprendra les sommes déjà versées. Les intérêts de retard seront applicables dès le jour de la prestation réalisée.

IV - Annulation – Modification

A - Du fait de la clientèle

Toute annulation devra être notifiée à la Compagnie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et sera réputée intervenir au jour de la réception de ladite notification. En cas d'annulation, le prix de la prestation restera dû dans les conditions et les proportions ci-après :

Annulation intervenue moins de 60 jours avant la date prévue pour le départ : 30 % du prix de la prestation

Annulation intervenue moins de 15 jours avant la date prévue pour le départ : 50 % du prix de la prestation.

Annulation intervenue moins de 8 jours avant la date prévue pour le départ : 100 % du prix de la prestation.

Dans les cas ci-dessus, tout ou partie des sommes versées à titre d'acompte sera conservé par la Compagnie.

Un retard de plus de 5 mn à l'embarquement pour la croisière sur l'horaire de départ prévu est considéré comme une annulation. En aucun cas il ne sera procédé au remboursement de l'acompte.

B - Du fait de la compagnie

Les croisières étant soumises aux règles de la navigation fluviale notre Compagnie se réservant le droit d'apprécier le caractère navigable ou non du fleuve ou de la voie d'eau, les croisières pourront être annulées ou modifiées à tout moment à compter de la réservation y compris le jour prévu pour le départ, en application des règles susvisées (avis provenant du service de la navigation).

En outre le Capitaine étant seul maître à bord, il sera juge, au cours de la croisière, de toute modification ou annulation de l'itinéraire nécessaire à la sécurité des passagers. Dans ce cas la Compagnie ne sera tenue d'aucun remboursement. En cas d'annulation totale, la Compagnie s'engage avec l'accord préalable du client, soit à imputer les sommes versées à titre d'acompte sur une réservation ultérieure, soit à rembourser purement et simplement les dites sommes.

V - Réglementation de la croisière

La compagnie fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le déroulement de la croisière dans les conditions prévues dans le contrat de réservation. En aucun cas, la Compagnie ne pourra être tenue du paiement d'une quelconque indemnité en cas de modification de l'itinéraire ou des horaires.

A - Respect des horaires

Tout groupe ayant réservé doit se présenter au complet au lieu de stationnement des bateaux, au plus tard 20 minutes avant l'heure prévue pour le départ. En cas de retard, la Compagnie se réserve le droit de réduire la croisière d'un temps équivalent à ce retard si celui-ci est susceptible d'avoir des conséquences sur les horaires des croisières suivantes.

B - Obligations des passagers en cours de croisières

A compter du moment où il est invité à embarquer, chaque passager devra se conformer strictement et immédiatement aux instructions données par le personnel du bateau. En outre, il sera tenu de veiller à sa propre sécurité et à celle des personnes dont il a la garde, notamment des enfants de moins de 18 ans. La Compagnie décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégâts causés aux vêtements, bagages à main ou matériel (tel qu'appareil photo) des passagers. La Compagnie se réserve le droit de facturer au client tous dégâts matériels causés à bord par lui-même ou un membre de son groupe.

VI - Responsabilité du transporteur

Les bateaux Toulousains feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer le bon déroulement de la croisière dans les conditions prévues à la réservation. En aucun cas Les Bateaux Toulousains ne pourront être tenus pour responsable ni tenus par une quelconque indemnité ou remboursement en cas de modification, des horaires, ou de la durée d'une croisière pour cas de force majeure ou de « fortune de l'eau » ou encore en raison d'instructions données par les autorités chargées de la navigation ou encore en cas de changement de bateau. En cas de nécessité, l'itinéraire pourra être modifié sans préavis. Le tarif de la croisière promenade n'est affecté qu'à la croisière. Les commentaires sont offerts et facultatifs. En cas d'annulation totale, le client sera remboursé de la totalité des sommes versées à l'exclusion de tout dommage et intérêts. En cas de modification de parcours remplacé par un parcours de durée similaire, aucune remise de prix ni dommages et intérêt ne seront consentis.

Le transporteur ne saurait répondre à toute perte, avarie ou vol d'effets ou de bagages ainsi que des accidents dus au non-respect des consignes de sécurité affichées ou ordonnées par le capitaine ou par son équipage.

VII – Exclusivité et navigation

La mise à disposition exclusive de la péniche n'est acquise que si cela a été convenu.

VIII – Embarquement

Pour les parcours prévus sur la Garonne, en cas de crue, la croisière aura lieu sur le Canal. Nous vous informerons par email du lieu de départ et d'arrivée au plus tôt.

Pour les départs du Quai de la Daurade, l'autobus doit vous déposer au carrefour de la rue de Metz, du quai de Tounis, et du pont Neuf (comptez 5 à 7 mn à pied). Attention le Quai de la daurade est interdit aux véhicules de plus de 7 m. Le stationnement du car au parking du cours Dillon peut être envisagé sur demande préalable (à faire directement auprès des services de la ville de Toulouse).

Nous vous demandons d'être à l'embarquement 20 minutes avant le départ. Pour des impératifs de navigation et par courtoisie envers les passagers arrivés à l'heure, nous ne pouvons pas attendre. TOULOUSE est une grande ville pensez aux difficultés de circulation et de stationnement. Il faut compter 30 mn Périphérique / Centre-Ville.

IX – Litiges

En cas de litiges entre les deux parties, le tribunal de Toulouse serait le seul compétent.